



Washington, 14 novembre 2019

COMMUNIQUÉ MINISTÉRIEL CONJOINT DE LA COALITION INTERNATIONALE CONTRE DAECH

Coalition internationale contre Daech – réunion ministérielle du 14 novembre 2019

Après cinq années d'engagement militaire et civil, la Coalition internationale contre Daech et ses partenaires des Forces de sécurité irakiennes et des Forces démocratiques syriennes ont libéré l'Irak et le Nord-Est de la Syrie de l'emprise du groupe terroriste. À son apogée, Daech contrôlait près de 110 000 km² de territoire, dont de grandes villes irakiennes et syriennes, et avait attiré plus de 40 000 combattants terroristes étrangers. La campagne de la Coalition a libéré environ 7,7 millions de personnes du joug de Daech. Les membres de la Coalition ont contribué à lever plus de 20 milliards de dollars d'aide humanitaire et de stabilisation au bénéfice des populations irakienne et syrienne, et ils ont formé et équipé plus de 220 000 membres des forces de police et de sécurité afin de stabiliser les communautés locales. Le dernier succès de la Coalition est le raid mené par les forces américaines contre le complexe où se trouvait le chef de Daech, Abou Bakr al-Baghdadi, ayant entraîné la mort de ce dernier.

Ces réussites n'ont été possibles qu'au prix de lourds sacrifices : des dizaines de milliers de partenaires locaux en Syrie et en Irak ont péri en combattant Daech, et plus de cent militaires de la Coalition ont perdu la vie dans le cadre de la mission pour vaincre Daech. Ces derniers jours, des soldats italiens de la Coalition ont été gravement blessés à la suite d'un attentat à l'engin explosif improvisé en Irak.

Aujourd'hui, ce succès et la défaite durable de Daech sont compromis. La Coalition doit donc rester unie quant à son objectif et maintenir la cohésion en Syrie et en Irak.

Nous, ministres des affaires étrangères du groupe restreint de la Coalition internationale contre Daech, proclamons notre volonté commune et notre ferme détermination dans nos efforts conjoints à cette nouvelle étape de la lutte contre Daech en Irak et en Syrie.

1. Nous, ministres des affaires étrangères du groupe restreint de la Coalition internationale

contre Daech, demandons instamment à tous les acteurs présents dans le Nord-Est de la Syrie de rester vigilants face aux menaces du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, de préserver les résultats obtenus par la Coalition, d'agir ensemble contre toute menace compromettant les résultats obtenus et d'éviter de créer des vides sécuritaires dont Daech pourrait profiter. Le maintien en détention dans le Nord-Est de la Syrie d'individus liés à Daech, notamment de combattants terroristes étrangers, continue de revêtir une importance primordiale. Le droit international, notamment le droit international humanitaire, le droit relatif à la protection des civils et le droit international des droits de l'Homme, doivent être respectés en toutes circonstances.

2. Malgré la complexité de la situation, nous réaffirmons notre ferme détermination à vaincre durablement Daech. Nous rappelons qu'il est important de maintenir et d'affecter les moyens et ressources militaires et civils adéquats à l'appui de la dynamique et de la réussite de la Coalition en Irak et en Syrie, et de mieux préserver nos intérêts de sécurité collectifs dans nos opérations militaires en cours. Cela nous permettra de contrer toute tentative de Daech de reconstruire ou renforcer sa capacité à planifier et à mener des attentats contre nos pays, ainsi que contre nos partenaires et alliés. Nous devons également continuer de former, conseiller et soutenir les forces partenaires légitimes dans la région qui sont engagées dans la lutte contre les cellules et réseaux de Daech qui subsistent en Syrie et en Irak, dans le respect du droit international.

3. Nous réaffirmons combien il est important de garantir que tous les terroristes et soutiens de Daech rendent des comptes et nous nous engageons à encourager leur détention en toute sécurité et dans des conditions humaines, puis à les traduire en justice. Nous poursuivrons nos efforts pour que les terroristes de Daech rendent des comptes, notamment pour empêcher ceux qui sont détenus, vivent dans la clandestinité ou hors des territoires contrôlés par la Coalition, de retourner sur les champs de bataille en Irak et en Syrie ou de se déplacer ailleurs et de préparer des attentats dans d'autres pays. L'échange d'informations par les canaux bilatéraux ou multilatéraux des services de police et de justice, tels qu'INTERPOL, demeureront un aspect clé de ces efforts. Nous demeurons résolus à promouvoir les efforts pour faire en sorte que les terroristes présumés, y compris ceux de nationalité étrangère, soient traités de manière appropriée et jugés de manière conforme au droit international et dans le cadre d'un procès équitable, et nous demandons instamment aux gardiens de ces combattants détenus de toujours les traiter humainement et dans le respect du droit international.

4. Il reste un nombre important de combattants terroristes étrangers et membres de leurs familles en détention en Syrie et en Irak. Nous sommes déterminés à mettre en place des mécanismes efficaces ou à soutenir les mécanismes existants pour faire en sorte que les combattants terroristes étrangers rendent des comptes en étroite coordination avec les pays d'origine de ces combattants.

5. Nous soulignons l'importance d'une aide à la stabilisation au profit des zones libérées en Irak et de celles qui, en Syrie, demeurent hors de contrôle du régime syrien, et dans lesquelles les droits des populations locales ne sont pas ignorés ou violés. Nous appelons tous les membres à insister pour qu'une aide humanitaire importante soit fournie à toutes les personnes dans le besoin. Nous demandons instamment à tous les acteurs présents dans le Nord-Est de la Syrie de s'abstenir de toute mesure susceptible de changer la structure démographique dans cette région et nous nous engageons à veiller à ce que les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays depuis début du conflit en Syrie ne puissent rentrer dans leurs foyers que de manière volontaire, dans la dignité et la sécurité, selon les

la lutte contre Daech et nous réaffirmons notre volonté de l'aider, à sa demande, dans les efforts qu'il déploie pour garantir une défaite durable de l'organisation terroriste. Si le gouvernement irakien et la Coalition ont libéré tout le territoire qui était autrefois sous le contrôle de Daech, des éléments de l'organisation encore présents sur le terrain continuent d'exploiter toutes les dissensions entre les forces de sécurité et les populations vulnérables. Outre le soutien apporté par la Coalition aux forces de sécurité irakiennes et aux Peshmergas, nous continuerons d'aider le gouvernement irakien et l'ONU dans leurs efforts de stabilisation et leur action humanitaire, en faveur notamment des quelque 1,5 million de personnes déplacées.

7. Malgré le repli territorial de Daech en Irak et en Syrie, aucun des groupes qui y sont affiliés n'a renoncé à son allégeance. Ces groupes ont servi de facilitateurs transrégionaux, apportant un appui à l'organisation, à la planification, à la collecte de fonds, à la communication, au recrutement, à la formation, à la production de médias et à la planification d'opérations extérieures. Les membres de la Coalition doivent également rester vigilants et contrer la menace des groupes et réseaux de Daech partout dans le monde, à la demande ou avec le consentement préalable du pays ou de l'État où ils se trouvent, dans le plein respect du droit international. En réaffirmant notre volonté de lutter contre l'idéologie de Daech pour prévenir sa résurgence, ses opérations de recrutement et son expansion, nous continuerons de soutenir les voix locales qui proposent une alternative à la propagande de Daech, et nous redoublerons d'efforts pour empêcher l'organisation d'exploiter les réseaux sociaux et l'internet.

Nous encouragerons tous les autres membres de la Coalition mondiale contre Daech à adopter les mêmes lignes directrices.

Nous accueillons avec satisfaction la proposition de l'Italie d'accueillir en 2020 la prochaine session plénière ministérielle de la Coalition mondiale contre Daech.

Direction de la communication et de la presse



Service Presse

Sous-direction de la presse

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

37, quai d'Orsay 75007 Paris
+33 (0)1 43 17 57 57 • diplomatie.gouv.fr

[@francediplo](https://twitter.com/francediplo) [france.diplomatie](https://www.facebook.com/france.diplomatie) [francediplo tv](https://www.youtube.com/channel/UCfrancediplo) [francediplo](https://www.instagram.com/francediplo)

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette liste de diffusion, merci de nous le faire savoir par mail à : presse.dcp@diplomatie.gouv.fr.